

## CLAUSES TECHNIQUES BETON CUVE BLANCHE

Armature :  $c_{\min} \geq 30$  mm,  $c_{\text{nom}} \geq 45$  mm, construction sans joints de dilatation avec armature de renfort pour limiter la largeur des fissures à 0,2 mm selon le principe de la cuve en béton étanche ou cuve blanche. Epaisseur min. 30 cm.

Béton C30/37 catégorie 3 (anciennement B35) à usage alimentaire. Tout accélérateur ou retardateur doit être conforme avec les règlements sanitaires, sans additifs organiques. Les additifs organiques ont tendance à favoriser durablement le développement de germes. Rapport E/C inférieur à 0,5. Granulats du béton  $D < 22$  mm, aux reprises de bétonnage  $D < 16$  mm.

Critères du revêtement de la surface en contact avec l'eau : étanche et lisse, sans porosités. Prévoir un coffrage lisse avec membrane en géotextile (p.ex. Zemdren) servant de couche filtrante qui draine l'eau et l'air en excès pour éviter la formation de pores. La vibration du béton frais permet d'obtenir une surface presque sans défauts. Au bétonnage, le béton doit être déversé d'une hauteur inférieure à 0,5 m et réparti par couches de 20 cm.

Alimentarité de la surface en contact avec l'eau potable : ne pas utiliser d'huile de décoffrage/de décoffrant. Il est interdit d'utiliser des agents décoffrants dans le domaine de l'eau potable (fiche technique W347 émise par la DVGW). Ces huiles ont tendance à favoriser durablement le développement de germes.

Prévoir des écarteurs de coffrage étanches avec tôle centrale.

Prévoir des tôles d'étanchéité aux reprises de bétonnage (p.ex. Stremaform). Prévoir des tuyaux d'injection aux joints (p.ex. Fuko) de reprise.

Prévoir un contrôle de l'étanchéité des cuves avant de remblayer l'ouvrage : remplissage des cuves avec de l'eau potable, contrôle visuel des voiles (fuites, exfiltrations, tâches), aucun abaissement notable du plan d'eau après 48 heures. Injection des fissures et des nids de gravier avec un produit compatible avec l'eau potable.

